

Trafic d'êtres humains à Minvoul Un couple vend leur enfant

A.N.S

Oyem/Gabon

BIKE Bi Ngoua Benjamin, 48 ans, Germaine Nze Ndong, 38 ans, son épouse et deux autres membres de leur famille viennent d'être interpellés par la brigade de gendarmerie de Minvoul-Centre. Ils sont poursuivis pour avoir vendu leur propre fille à une inconnue qui demeure introuvable à ce jour.

Selon une source proche du dossier, Bike Bi Ngoua réside à Alarintang (plus connu sous le nom de Esseng), quartier réputé pour être un sanctuaire de la pratique de la

médecine traditionnelle. Dans la nuit du 12 septembre dernier, une dame répondant au nom de Sylvie Assengone serait arrivée au quartier Alarintang où réside Benjamin Bike Bi Ngoua aux fins de sceller un accord avec ce dernier concernant la vente de sa petite fille, M.B.Z., âgée de 5 ans. Montant de la transaction : 400.000 francs.

Une fois l'affaire conclue, l'acheteuse est rentrée précipitamment sur Minvoul avec la petite fille, puis a rallié immédiatement Libreville où elle se trouverait en ce moment avec la mineure.

Au quartier Alarintang, la disparition soudaine de



Photo : D.R

Les quatre présumés malfaiteurs impliqués dans le trafic humain.

la petite M.B.Z. a attiré l'attention d'une personne de bonne foi qui a aussitôt informé le chef de quartier. Ce dernier, à son tour, a alerté la brigade de gendarmerie qui

a immédiatement ouvert une enquête. Pour compléter d'informations, toutes les personnes impliquées dans cette sale affaire ont été interpellées par les éléments de la

gendarmerie.

Conduits au poste, les quatre suspects, chacun selon sa part de responsabilité dans ce trafic humain, ont reconnu les faits. L'enquête préliminaire bouclée, les mis en cause ont été présentés devant le parquet près le tribunal de première instance d'Oyem qui, après audition, les a placés sous mandat de dépôt à la prison centrale de la localité où ils attendent leur jugement.

À ce qu'il semble, Bike Bi Ngoua ne serait pas à son premier coup du genre, précise une source proche du dossier. Cet énième délit a donc scellé son sort et celui de ses complices.

Faits d'ailleurs

Il escalade un pylône et s'électrocute

Le drame s'est produit à Sélestat (France). Un adolescent, âgé de 13 ans, a escaladé un pylône électrique d'une hauteur d'une vingtaine de mètres. Arrivé en haut, il a levé le bras, créant un arc électrique avec la ligne à haute tension de 20000 volts. Le jeune homme a été électrocuté et a chuté dans le vide. Les deux amis qui étaient avec lui ont appelé les secours. Le jeune homme a été hélicoptéré à l'hôpital de Strasbourg où il est décédé quelques heures plus tard. Ses deux copains ont expliqué aux enquêteurs avoir cherché à dissuader leur camarade de monter sur le pylône.

Il traîne ses deux chiens derrière sa voiture

Un homme entraîne actuellement ses deux chiens pour une course qui aura lieu le 25 septembre à Huludao (Chine). D'habitude, il les fait courir sur un tapis roulant. Mais, cette fois, Zhang a décidé de les attacher à sa voiture en se rendant au travail. La scène a été filmée par un automobiliste qui a ensuite publié la vidéo sur internet. Ces images ont créé l'indignation des internautes. Certains n'ont pas hésité à dévoiler le numéro de téléphone du maître sur Twitter. D'autres l'ont menacé de mort. Mais Zhang a déclaré qu'il aimait ses chiens et a d'ailleurs publié des photos montrant ses deux animaux manger un bon repas.

Un enfant meurt étouffé par un babybel

Des parents résidant à Vilvorde (Belgique) ont confié la garde de leurs trois enfants à un baby-sitter du quartier. Ce dernier a donné à manger aux bambins du babybel. Mais l'enfant, âgé de deux ans, a avalé de travers. Le morceau de fromage s'est retrouvé coincé dans sa trachée, l'empêchant de respirer. Le baby-sitter, qui avait suivi une formation aux premiers secours, a fait ce qu'il a pu. En appelant le SMUR, il est parvenu à réanimer l'enfant. Son cœur s'est remis à battre lors du transport vers l'hôpital. Malgré l'intervention rapide des secours, il n'y avait malheureusement plus rien à faire, l'enfant était en état de mort cérébrale. Les parents ont décidé de médiatiser l'affaire pour alerter d'autres familles. Il s'agit du troisième drame de ce genre en Belgique, après des cas similaires en 2015 et en 2016.

Rassemblés par JNE

Noyade dans le fleuve Nyanga Le corps sans vie du jeune Jeef Caprice Nziengui enfin sorti des eaux

G.R.S.N

Tchibanga/Gabon

LE corps de Jeef Caprice Nziengui Nziengui, âgé de 14 ans, a été finalement retrouvé après d'intenses recherches. Ce dernier avait disparu dans le fleuve Nyanga à la suite d'une noyade, il y a une semaine, alors que le malheureux prenait un bain en compagnie de trois de ses camarades (l'Union du 22 septembre). Ce cadavre a été repêché à environ 30 mètres de l'endroit où le jeune garçon s'était noyé. Il était intact, hormis quelques lésions constatées au niveau du nez et de l'oreille droite. Des lésions probablement provoquées par des poissons.

Dès l'annonce de cette tragédie, qui a laissé inconsolable toute une famille, des recherches avaient été accentuées pour retrouver la dépouille de l'adolescent. La technique utilisée à cet effet consistait à remuer l'eau à l'aide des hors bords. L'opération a été couronnée de succès puisque le corps a effec-



Photo : GRSN

Après être sortie de l'eau, la dépouille sur le point d'être acheminée en pirogue.



Photo : GRSN

Examen du cadavre par le médecin légiste.

tivement jailli des eaux, flottant à la verticale. De mémoire de Nynois, rarement un corps sans vie a été remonté de cette façon à la surface après autant de jours passés sous l'eau. Selon le médecin-légiste venu sur place pour les constatations d'usage, le ventre de la victime n'était pas ballonné. Le jeune homme, toujours selon le spécialiste, aurait ingurgité beaucoup d'eau et son corps sans vie aurait flotté pendant 48 heures après être totalement gonflé.

L'opération de repêchage s'est déroulée en présence du substitut du



Photo : GRSN

Le corps sans vie du jeune Jeef Caprice Nziengui tel qu'il a été découvert.

procureur de la République près le tribunal de première instance de Tchibanga et des élé-

ments des forces de sécurité. Il faudra attendre pour en savoir un peu plus

sur les circonstances exactes de cet énième drame dans le fleuve Nyanga.

France/Pris de remords

Le cambrioleur revient s'excuser

AFP

Bordeaux/France

EN rentrant chez elle mercredi, une habitante de Bassens, dans la banlieue de Bordeaux, en Gironde (France), a la désagréable surprise de découvrir que

son domicile a été cambriolé. Des bijoux, une carte bleue et deux fusils manquent à l'appel, rapporte Sud Ouest.

Dans la même journée, un jeune homme de 19 ans se présente à la porte de sa victime. Pris de remords, il vient s'excuser d'avoir participé au vol avec trois ca-



Photo : Koumou

Les trois suspects du cambriolage de Bassens seront prochainement entendus par la justice.

marades. Preuve de sa bonne foi, il présente les deux armes à feu dérobées. Il n'empêche, le mal est fait. Lui et ses complices - âgés de 17 à 23 ans - sont retrouvés par la police et déférés au parquet vendredi. Ils seront prochainement entendus par la justice.